

**Zeitschrift:** Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie  
**Herausgeber:** Office fédéral de l'énergie  
**Band:** - (2006)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Modèle énergétique de Zurich : l'histoire d'un succès  
**Autor:** Bürki, Thomas  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-641536>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Modèle énergétique de Zurich: l'histoire d'un succès

## INTERNET

Modèle énergétique de Zurich:  
[www.energie-modell-zuerich.ch](http://www.energie-modell-zuerich.ch)

Agence de l'énergie pour l'économie  
(AEnEC): [www.enaw.ch](http://www.enaw.ch)

Programme SuisseEnergie:  
[www.suisse-energie.ch](http://www.suisse-energie.ch)

Agence des énergies renouvelables et de  
l'efficacité énergétique (AEE):  
[www.renouvelable.ch](http://www.renouvelable.ch)

**Le groupe Modèle énergétique de Zurich ne montre encore aucune ride après une vingtaine d'années d'activité. Grâce à la prise en compte des découvertes et des technologies les plus récentes, les entreprises réunies dans ce groupe s'efforcent constamment d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.**

Reportons-nous en 1987, année de parution du septième Rapport des Dix: on y prévoit une rupture d'approvisionnement en électricité dès 2000 environ et on commence à se préoccuper de pénuries éventuelles. Une année plus tard, le projet de la centrale nucléaire de Kaiseraugst est interrompu - une situation qui pousse les milieux économiques à agir, d'autant plus que diverses études entrevoient d'énormes potentiels d'économie d'énergie dans l'industrie.

### Rapprochement des entreprises

Ce fut le point de départ de l'initiative d'un regroupement d'intérêts d'entreprises zurichoises. En tenant compte de la croissance prévue, les huit plus grands consommateurs d'énergie de la ville de Zurich entamèrent une étude sur les possibilités d'optimiser l'efficacité énergétique et sur le potentiel d'économie des diverses entreprises. L'objectif était de définir le potentiel d'économie d'énergie - en particulier de l'électricité - et ses effets positifs sur l'environnement.

Comparativement à l'évolution «business-as-usual» jusqu'en 1995, l'examen de plusieurs installations et bâtiments représentatifs laissait entrevoir un potentiel d'économie d'électricité d'environ 20% en même temps qu'un léger accroissement de l'utilisation d'énergies fossiles.

Par la suite, la tâche principale consista à développer un modèle en vue d'exploiter ce potentiel. C'est alors que fut créé le Modèle énergétique de Zurich. On fixa des règles en matière de collaboration: «aucun secret», toutes les données

et expériences relatives à l'énergie devraient être présentées intégralement à l'ensemble des membres. On élabora des règles sur le monitoring et établit qu'une évaluation (management review) devrait être réalisée une fois par année, avec la participation des cadres supérieurs, pour analyser les résultats obtenus et en déduire les mesures à prendre pour l'année suivante.

### Le modèle énergétique s'amplifie

Ce processus genera un fort engagement de la part des entreprises concernées, mais il déclencha également une saine compétition entre elles. De bons rapports de confiance furent établis entre les parties et les résultats furent bien meilleurs qu'escompté: en 1995, le Modèle énergétique de Zurich informa le grand public des résultats atteints depuis 1989. Alors qu'elle avait été estimée à 19%, l'économie d'électricité fut de 32%, tandis que la consommation d'énergies fossiles correspondit à peu près aux prévisions.

Comme ces résultats étaient convaincants, le Modèle énergétique de Zurich s'amplifia:

- On fonda le «Forum des cantons»: onze cantons adaptèrent le processus.
- Dans le cadre d'«Energie 2000», le modèle se généralisa en Modèle énergétique suisse, qui fut d'abord appliqué à l'industrie et ensuite proposé à tous les gros consommateurs. Au terme d'«Energie 2000», on dénombrait 18 groupes de modèles énergétiques.
- En 1995, l'idée et le processus furent repris dans la révision de la loi cantonale sur l'énergie,

en étroite collaboration avec l'Office cantonal des installations techniques et de l'hygiène de l'air de l'époque et le Modèle énergétique de Zurich: le paragraphe «gros consommateurs» était «né». En 1997, le Modèle énergétique de Zurich signa, dans ce cadre légal, une convention avec le canton de Zurich sur les objectifs à atteindre jusqu'en 2007 en matière d'optimisation de l'efficacité énergétique.

- En se fondant sur la loi sur l'énergie du canton de Zurich, la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie élabora le «Modèle de prescriptions énergétiques des cantons» (MoPEC). Il s'agissait en l'occurrence d'harmoniser les dispositions énergétiques cantonales en traitant les principaux domaines sous la forme modulaire; l'un des modules reprend le paragraphe «gros consommateurs». Le MoPEC sert de base à la création de groupes de modèles énergétiques intercantonaux.

«L'IDÉE DU MODÈLE ÉNERGÉTIQUE DE ZURICH EST ENCORE TRÈS JEUNE, VIVANTE ET ACTUELLE.»  
DOROTHÉE FIERZ, CONSEILLÈRE D'ETAT, ZURICH

- Au terme d'«Energie 2000», le modèle énergétique fut récompensé en tant que meilleur projet.
- Avec «SuisseEnergie» et l'essaimage des activités de l'économie au sein de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), le Modèle énergétique suisse fut repris par l'AEnEC comme base de travail avec les «gros consommateurs», puis développé et perfectionné. Fin 2005, quelque 70 groupes de modèles énergétiques avaient conclu ou projeté une convention d'objectifs.
- La loi sur le CO<sub>2</sub> entrée en vigueur en mai 2005 permet d'optimiser le processus en vue de passer des conventions universelles: une seule convention est nécessaire pour l'application de la loi sur l'énergie, de la loi sur le CO<sub>2</sub> et des dispositions énergétiques cantonales correspondantes.

Le bilan financier est tout aussi convaincant: le coût total du Modèle énergétique de Zurich pour la période 1987–2005 est d'à peine 3 millions de francs, alors que la réduction cumulée des frais énergétiques s'élève à environ 340 millions de francs.

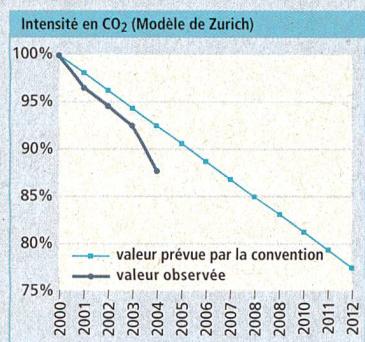
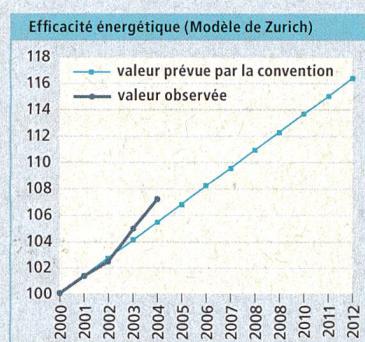
### Objectifs dépassés

Aujourd'hui, le Modèle énergétique de Zurich comprend 16 entreprises membres (voir encadré). Grâce aux nouvelles conditions-cadres, il est désormais possible d'intégrer les entreprises au plan national, ce qui facilite le monitoring. Contrairement à la phase initiale, la définition de l'efficacité énergétique est maintenant la même pour toutes les entreprises, indépendamment de leur secteur d'activités (industrie, services ou

commerce de détail). Ceci montre que le groupe ne doit pas être homogène et que, de toute façon, les entreprises se stimulent mutuellement pour améliorer continuellement leurs résultats et profitent d'échanger informations et savoir-faire.

En 2005, l'ancienne convention d'objectifs a été remplacée par une convention universelle dans le cadre de l'AEnEC, dont le groupe Modèle énergétique de Zurich fait partie depuis 2000. On a ainsi procédé à différentes mises à jour:

- Intégration des 16 entreprises dans le système «toute la Suisse»
- Uniformisation de la définition de l'efficacité énergétique
- Intégration des émissions de CO<sub>2</sub> et de l'intensité de CO<sub>2</sub>
- Reconduction de la convention jusqu'en 2012



### Modèle énergétique de Zurich

Fondé en 1987, le groupe Modèle énergétique de Zurich réunit aujourd'hui 16 grands consommateurs d'énergie en Suisse. Toutes ces entreprises entendent accroître leur efficacité énergétique, optimiser les investissements et frais d'exploitation et proposer des solutions innovatrices à d'autres sociétés.

Les entreprises suivantes sont membres du modèle: Allianz Suisse, Ascom (Suisse) SA Hombrécourt, Credit Suisse, Dow Europe GmbH, Maus Frères SA, Mettler-Toledo GmbH, Coopérative Migros Zurich, Oerlikon Contraves SA, Sihl Zurich, Swiss Life, Swiss Re, Telekurs Services SA, UBS SA, Winterthur Assurance, Zurich Assurance, Banque cantonale zurichoise (ZKB).

### Prix itinérant

En 1997, le Modèle énergétique de Zurich crée un prix itinérant pour la meilleure entreprise. Il s'agit d'une sculpture réalisée par l'artiste Silvio Mattioli. Ce prix itinérant est décerné tous les deux ans à l'entreprise qui s'est mise particulièrement en évidence dans quatre domaines: résultat quantitatif, ancrage du modèle dans l'entreprise, utilité pour le groupe, innovation des solutions réalisées. Le succès espéré est de plus en plus manifeste: le prix est une motivation supplémentaire pour les entreprises qui s'efforcent d'améliorer leurs performances. Les différents lauréats sont:

- 1997/98: Banque cantonale zurichoise (ZKB)
- 1999/2000: Swiss Re
- 2001/03: Coopérative Migros Zurich
- 2004/05: Oerlikon Contraves

Dr Thomas Bürki, Thomas Bürki GmbH, Benglen